

---

DESTINATAIRES : **Médecins référant en cliniques ambulatoires de soins infirmiers et centres de prélèvements du CISSS de la Montérégie Ouest**

EXPÉDITEUR : **Marie-Eve Sévigny, Coordonnatrice des soins infirmiers aux opérations - 1ère ligne et services ambulatoires**

DATE : **11 mai 2020**

OBJET : **COVID-19: Critères de référence en centres de prélèvements et cliniques ambulatoires**

---

Suite aux annonces du Premier Ministre François Legault en ce qui a trait au déconfinement progressif de la population, les centres de prélèvements ainsi que les cliniques ambulatoires du CISSMO reprendront leurs activités en établissement auprès de la clientèle de 70 ans et plus. Ainsi, **à compter du 17 mai 2020**, les usagers de plus de 70 ans pourront prendre à nouveau leurs rendez-vous en établissement, selon les modalités habituelles qui étaient appliquées avant le début de la pandémie.

### **Centres de prélèvements**

En raison des mesures de distanciation sociale qui demeurent effectives, le volume de rendez-vous réalisables en établissement se retrouve sous le seuil de notre capacité régulière; nous vous prions donc de diriger vos usagers vers les centres de prélèvements seulement lorsque vous le jugerez indispensable. Nous vous rappelons que les usagers dont la condition médicale nécessite des prélèvements essentiels doivent prendre rendez-vous via [clicsanté.ca](http://clicsanté.ca).

Prenez note que cette modalité de prise de rendez-vous fait exception aux CLSC de Huntingdon, St-Chrysostome, Saint-Polycarpe et Rigaud, où la prise de rendez-vous demeure par téléphone en communiquant directement avec le CLSC concerné.

### **Cliniques ambulatoires de soins infirmiers**

Les cliniques ambulatoires de soins infirmiers poursuivent leurs activités normales, à leur pleine capacité et selon les modalités habituelles de prise de rendez-vous. Notez toutefois que les heures d'ouverture peuvent varier en fonction de la situation.

Nous vous rappelons que les CLSC sont des sites désignés « zones froides » (exempts de cas suspectés ou confirmés de la COVID-19); toute personne présentant un syndrome d'allure grippal ou des symptômes liés à la COVID-19 se verra refusé l'accès aux installations. Les usagers dont la condition médicale nécessite des soins ou prélèvements essentiels seront vus à leur domicile par un membre de notre équipe.

Nous continuons d'encourager la population à utiliser nos services uniquement en cas de nécessité et à reporter tout soin jugé non essentiel à la condition médicale.